

débat est curieux. Depuis les noces de Luther, il était entendu, chez les protestants, que le mariage des clercs est une des glorieuses conquêtes de la Réforme. La Réforme elle-même a été introduite en Angleterre par les caprices d'un souverain qui voulait pouvoir se marier et se démarier à sa fantaisie. La vie conjugale était devenue, sinon une pratique obligatoire, du moins une règle générale pour les pasteurs. Aujourd'hui, le célibat ecclésiastique rencontre chez eux des partisans. Le mouvement ritualiste a ramené bien des pasteurs vers l'ancienne discipline. Ils considèrent leur état non plus seulement comme une situation sociale, mais comme une vocation divine et une charge spirituelle. Ils ne se bornent pas à imiter la célébration de la messe et les autres cérémonies de la liturgie catholique; ils aspirent à diriger les consciences des fidèles, et, quand l'évêque ne s'y oppose point, ils érigent un confessionnal dans leurs temples. Ils se sont dit alors que l'apostolat, la confession auriculaire, la conduite des âmes ne sont guère compatibles avec les soucis du ménage et l'éducation des enfants. Ils observent donc le célibat. Leur nombre grandit de jour en jour, et ce sont les églises ritualistes qui sont les plus fréquentées, ce qui montre que le célibat des pasteurs est approuvé par la majorité de ceux qui, dans le protestantisme, ont conservé le sens chrétien. C'est ce que déclare un journal anglais protestant : « Le peuple veut des prêtres et non des *clergymen*. Nous réclamons des guides et des docteurs spirituels. Il n'y a qu'un seul moyen de satisfaire à cette demande : l'homme qui se destine au sacerdoce, avec la volonté d'en remplir toutes les fonctions, doit reconnaître qu'il ne peut ressembler aux autres entravés par les liens de la famille et de la parenté, d'une femme et des enfants. »

C'est à peu de chose près ce que les catholiques ont toujours dit ; mais ils ont une raison toute spéciale de garder la virginité : le privilège dont les ritualistes pas plus que les autres pasteurs ne peuvent jouir, celui de consacrer le Corps et le Sang de Notre-Seigneur.

(Revue du dioc. d'Annecy.)